

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-200 DU 15 AVRIL 2005

Chargeant Monsieur Osséni K. BAGNAN, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de l'intérim de Madame Massiyatou LATOUNDJI LAURIANO, Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi, pour compter du lundi 18 avril 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le Décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

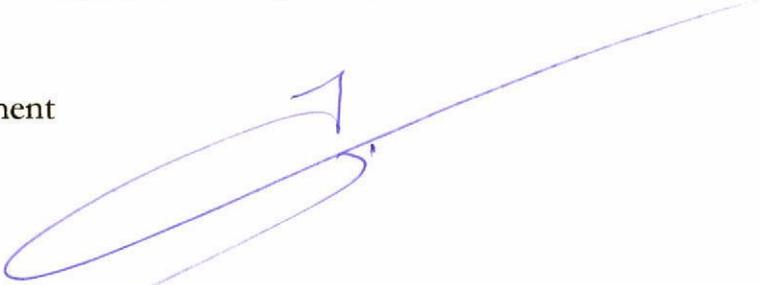
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du lundi 18 avril 2005, Monsieur Osséni K. BAGNAN, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi, Madame Massiyatou LATOUNDJI LAURIANO, pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le ..15..avril....2005

par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2 – MICPE 2 – MESRS 2
AUTRES MINISTERES 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 – JORB 1.